

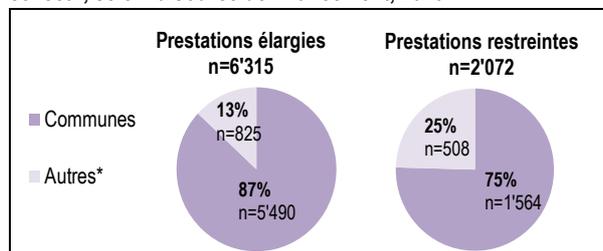


## PETITE ENFANCE À GENÈVE : QUELLE OFFRE TERRITORIALE EN 2016 ?

**C**ette note présente la répartition territoriale de l'offre d'accueil collectif au niveau communal. Elle a été élaborée à partir des résultats du relevé statistique effectué annuellement par l'OCPE<sup>1</sup> (cf. également *Focus n°12*).

Entre 2015 et 2016, toutes sources de financement confondues, le nombre de places dans les structures d'accueil collectif à *prestations élargies*<sup>2</sup> est passé, sur l'ensemble du canton de Genève, de 5'951 à 6'315 places. Plus de 7'600 jeunes enfants ont ainsi fréquenté ce type de structure en 2016. Les structures d'accueil collectif de la petite enfance sont principalement financées par les communes genevoises<sup>3</sup>. À la fin de l'année 2016, sur l'ensemble du territoire cantonal, 87% des places offertes dans les structures d'accueil collectif à prestations élargies sont subventionnées par les communes. Des institutions de droit public<sup>4</sup> ou des entreprises<sup>5</sup> financent 10% des places<sup>6</sup> ; seules 3% ne bénéficient d'aucune subvention.

### Répartition des places offertes dans les structures d'accueil collectif, selon la source de financement, 2016



\* Institutions de droit public, entreprises ou aucun financement.

Source : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2016).

À la fin de l'année 2016, sur l'ensemble du canton, on recense 5'490 places subventionnées par les communes dans les structures d'accueil à prestations élargies, pour 21'108 enfants d'âge préscolaire<sup>7</sup> résidant dans le canton. Cela représente, à l'échelle du canton, un taux d'offre de 26 places subventionnées<sup>8</sup> pour 100 enfants d'âge préscolaire. Ce taux d'offre varie fortement d'une commune à l'autre (cf. *Carte 1 et Tableau 1*) : la majorité des communes ont un taux se situant entre 10% et 19% (11 communes) ou entre 20% et 29% (17 communes) ; 4 communes ont un taux qui dépasse les 30% (Carouge, Plan-les-Ouates, Presinge, ville de Genève) et 8 communes ne subventionnent aucune place (Avusy, Céligny, Chancy, Dardagny, Laconnex, Perly-Certoux, Russin, Soral).

Quant à l'offre dans les structures à *prestations restreintes*, le nombre de places est stable et est d'environ 2'100 places pour 3'750 enfants fréquentant ce type de structures ; 75% de ces places sont subventionnées par les communes<sup>9</sup>.

On compte ainsi 1'564 places subventionnées dans ce type de structure, ce qui correspond à un taux d'offre de 7 places subventionnées pour 100 enfants d'âge préscolaire<sup>10</sup> (moyenne cantonale). Ce taux varie également considérablement d'une commune genevoise à l'autre (cf. *Carte 2 et Tableau 1*) : la majorité des communes ont un taux inférieur à 10% (12 communes) ou compris entre 10% et 19% (13 communes) ; 6 communes ont un taux de 30% ou plus (Avusy, Cartigny, Collex-Bossy, Corsier, Laconnex, Jussy) et 6 communes ne subventionnent aucune place (Aire-la-Ville, Céligny, Choulex, Grand-Saconnex, Gy, Hermance).

Concernant l'évolution du nombre de places subventionnées par les communes dans les structures à prestations élargies, il a augmenté de 6% entre 2015 et 2016 (+304 places), alors que la population d'enfants d'âge préscolaire a augmenté de 1% (+243 enfants). Ainsi, sur l'ensemble du canton, le taux d'offre en places d'accueil à prestations élargies subventionnées par les communes est passé de 25% à 26% entre ces deux années (cf. *Tableau 1*).

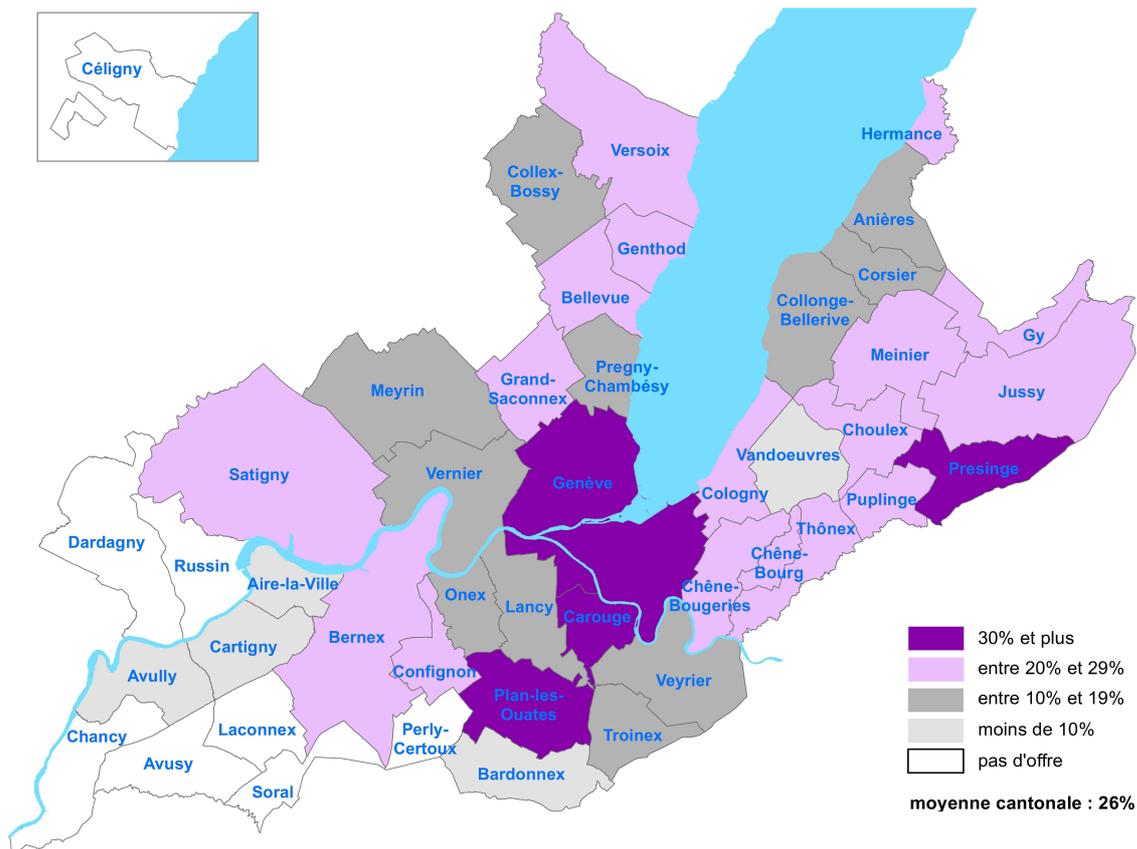
Trois nouvelles structures d'accueil à prestations élargies, subventionnées, ont été ouvertes à l'automne 2016, les trois en ville de Genève. Étant donné le nombre d'enfants d'âge préscolaire résidant en ville de Genève, le taux d'offre a augmenté de manière relativement modeste<sup>11</sup> (+2 pts). On note aussi une amélioration du taux d'offre dans deux autres grandes communes : Carouge (+4 pts) et Vernier (+3 pts) suite à l'extension d'une de leurs structures d'accueil.

Pour les petites communes, le fait d'augmenter leur offre d'accueil de quelques places a un effet direct sur leur taux d'offre (p. ex. Choulex et Pregny-Chambésy). De plus, le taux d'offre est aussi dépendant de l'évolution démographique récente et à venir de la population d'enfants d'âge préscolaire. Ainsi, si cette population est à la hausse et que le nombre de places offertes dans les structures d'accueil reste similaire, le taux d'offre baisse (p. ex. Puplinge)<sup>12</sup>.

**En conclusion**, bien que l'offre d'accueil à prestations élargies continue de se développer sur le territoire cantonal, les écarts entre les communes restent importants.

Fabienne Benninghoff, Laure Martz, Alexandre Jaunin

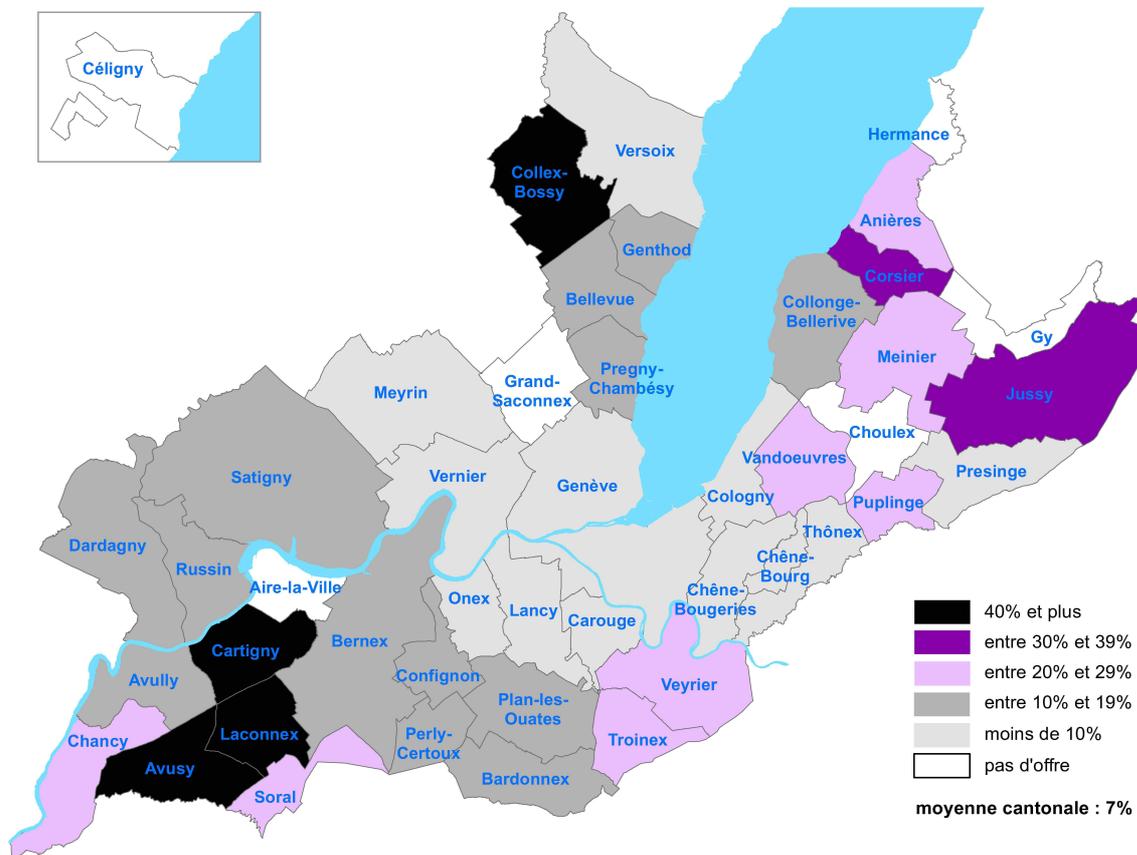
**Carte 1. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations élargies, selon la commune de subvention, 2016**



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2016). OCSTAT (2016) - Enfants d'âge préscolaire. Carte : B. Engel.

2

**Carte 2. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations restreintes, selon la commune de subvention, 2016**



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2016). OCSTAT (2016) - Enfants d'âge préscolaire. Carte : B. Engel.

Tableau 1

## Population résidente et nombre d'enfants d'âge préscolaire, selon la commune, 2015 et 2016

	Population résidente		Nombre d'enfants d'âge préscolaire	
	2015	2016	2015	2016
Aire-la-Ville	1'160	1'157	44	46
Anières	2'558	2'577	108	111
Avully	1'786	1'758	69	76
Avusy	1'432	1'408	44	32
Bardonnex	2'264	2'244	97	98
Bellevue	3'314	3'363	153	164
Bemex	10'098	10'128	347	374
Carouge	21'741	22'216	979	965
Cartigny	863	884	33	28
Céligny	690	769	29	37
Chancy	1'606	1'644	106	103
Chêne-Bougeries	11'318	11'538	427	467
Chêne-Bourg	8'511	8'581	330	346
Choulex	1'155	1'126	38	35
Collex-Bossy	1'667	1'670	64	66
Collonge-Bellerive	8'037	8'094	329	312
Cologny	5'520	5'478	242	254
Confignon	4'535	4'601	177	186
Corsier	2'030	2'024	74	78
Dardagny	1'549	1'793	73	85
Genève	201'164	201'105	8'394	8'461
Genthod	2'773	2'760	83	85
Grand-Saconnex	12'171	12'153	531	514
Gy	511	488	22	14
Hermance	1'016	1'014	40	38
Jussy	1'279	1'269	58	49
Laconnex	664	650	16	17
Lancy	31'557	31'761	1'621	1'651
Meinier	2'145	2'160	104	107
Meyrin	22'399	23'324	940	1'051
Onex	18'697	18'863	835	847
Perly-Certoux	3'046	3'045	133	123
Plan-les-Ouates	10'374	10'603	428	431
Pregny-Chambésy	3'635	3'929	124	122
Presinge	712	677	29	26
Puplinge	2'127	2'349	77	111
Russin	533	533	14	14
Satigny	4'127	4'125	236	231
Soral	759	770	28	29
Thônex	14'140	14'029	519	517
Troinex	2'338	2'285	93	84
Vandoeuvres	2'542	2'526	75	81
Vermier	35'298	35'397	1'672	1'645
Versoix	13'439	13'282	542	517
Veyrier	11'298	11'556	488	480
<b>Canton de Genève</b>	<b>490'578</b>	<b>493'706</b>	<b>20'865</b>	<b>21'108</b>

## Nombre de places d'accueil subventionnées et taux d'offre, selon la commune de subventionnement, 2015 et 2016

Prestations élargies				Prestations restreintes			
Nombre de places		Taux d'offre		Nombre de places		Taux d'offre	
2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
3	1.8	7%	4%	4	0	9%	-
18	18	17%	16%	34	25	31%	23%
3	3	4%	4%	14	14	20%	18%
1	0	2%	-	15	15	34%	47%
6	6	6%	6%	16	16	16%	16%
44	40.5	29%	25%	10	24.6	7%	15%
78	78	22%	21%	46	46	13%	12%
253	293	26%	30%	83	83	8%	9%
3	2.4	9%	9%	12	16	36%	57%
0	0	-	-	0	0	-	-
0	0	-	-	24	24	23%	23%
106	97	25%	21%	44	44	10%	9%
82	91	25%	26%	31	31	9%	9%
6	8	16%	23%	0	0	-	-
10.9	10.8	17%	16%	16	26.9	25%	41%
56	56	17%	18%	33.5	33.5	10%	11%
57	59	24%	23%	19	19	8%	7%
50	52.8	28%	28%	32	32	18%	17%
14	14	19%	18%	29	29	39%	37%
0	0	-	-	16.1	16.5	22%	19%
2742.5	2'939.4	33%	35%	375	378.7	4%	4%
18	18	22%	21%	10	13.5	12%	16%
105	104	20%	20%	0	0	-	-
3.5	3.5	16%	25%	0	0	-	-
8	8	20%	21%	0	0	-	-
11.3	11.3	19%	23%	17	17	29%	35%
0	0	-	-	8.5	8.5	53%	50%
313	321	19%	19%	92	93	6%	6%
21.3	21.3	20%	20%	23	23	22%	21%
160	165	17%	16%	76	76	8%	7%
126	128	15%	15%	45	44	5%	5%
0	0	-	-	18	18	14%	15%
189	189	44%	44%	53	53	12%	12%
15.2	18.7	12%	15%	17	16	14%	13%
9	10	31%	38%	2	2	7%	8%
27	26	35%	23%	23	23	30%	21%
0	0	-	-	1.7	2.5	12%	18%
60	60	25%	26%	30	30	13%	13%
0	0	-	-	8.5	8.5	30%	29%
110	118	21%	23%	25	25	5%	5%
10	10	11%	12%	16	18	17%	21%
6	4	8%	5%	18	18	24%	22%
256	299	15%	18%	74	74	4%	4%
124	124	23%	24%	32	32	6%	6%
80	81	16%	17%	95	95	19%	20%
5'186	5'490	25%	26%	1'538	1'564	7%	7%

Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2015 et 2016). OCPM (2015) et OCSTAT (2016) - Enfants d'âge préscolaire; OCSTAT - Population résidente.

## Bibliographie

- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). «Accueil des jeunes enfants : premiers résultats de l'enquête auprès des familles genevoises». *Focus n°1*, octobre. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). «Accueil des jeunes enfants : disparités géographiques dans le canton de Genève». *Focus n°2*, novembre. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2015). «Accueil des jeunes enfants et horaires de travail des parents». *Focus n°3*, janvier. Genève : OCPE/SRED.
- Martz, L., Benninghoff, F. (2015). «Petite enfance à Genève : données statistiques et offre d'accueil collectif». *Focus n°4*, mars. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A., Martz, L. (2015). «Petite enfance à Genève : quelle offre territoriale ?» *Focus n°5*, mai. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2015). «Facteurs sociodémographiques influençant la prise en charge extra-parentale des jeunes enfants». *Focus n°6*, août. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2015). «Facteurs sociodémographiques influençant le choix d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants». *Focus n°7*, août. Genève : OCPE/SRED.
- Brüderlin, M., Benninghoff, F., Martz, L. (2015). «Petite enfance à Genève : données statistiques et accueil familial de jour». *Focus n°8*, décembre. Genève : OCPE/SRED.
- Martz, L. Benninghoff F. (2016). «Petite enfance à Genève : données statistiques 2015». *Focus n°9*, Juin. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin A., Benninghoff, F., Martz, L. (2016). «Petite enfance à Genève : quelle offre territoriale en 2015 ?» *Focus n°10*, juin. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2016). « Petite enfance à Genève : dépenses consacrées par les familles genevoises pour l'accueil des jeunes enfants ». *Focus n°11*, octobre. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff F., Martz, L (2017). «Petite enfance à Genève : données statistiques 2016». *Focus n°12*, juin. Genève : OCPE/SRED.
- Ville de Genève, Service de la petite enfance (2015). *La petite enfance en Ville de Genève – Contexte et indicateurs*. Edition 2015.

## Notes

- <sup>1</sup> Ce relevé statistique est assuré annuellement depuis 2014 par l'OCPE/ SRED et est inscrit dans le Règlement sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (RSAPE - J 6 29.01, art. 29).
- <sup>2</sup> Pour rappel, dans le canton de Genève, on distingue deux types de structures d'accueil collectif : (i) celles à prestations élargies : structures ouvertes au moins 45 heures par semaine et au moins 45 semaines par an, avec un repas de midi proposé ; (ii) celles à prestations restreintes : structures ne remplissant pas les trois conditions cumulatives précédentes. Pour plus de détails, se référer au *Focus n°4*.
- <sup>3</sup> Hormis la participation financière des parents qui, pour les structures d'accueil à prestations élargies, est fixée en fonction de leur capacité économique (LSAPE, art.6, al.1).
- <sup>4</sup> Les institutions de droit public qui financent des places à prestations élargies en 2016 sont : l'Etat de Genève, l'EPFL, l'Hospice général, les HUG, les SIG, l'Université de Genève, les CFF (Société anonyme de droit public).
- <sup>5</sup> Les entreprises qui financent des places à prestations élargies en 2016 sont : CERN, CICR, Crédit Suisse, Firmenich, JTI, Procter&Gamble, RTS.
- <sup>6</sup> Parmi les places financées soit par des institutions de droit public soit par des entreprises dans les structures à prestations élargies, près de la moitié relève d'un partenariat avec la Ville de Genève ; c'est le cas aussi pour d'autres grandes communes mais dans une moindre mesure.
- <sup>7</sup> Enfants âgés de moins de 4 ans révolus au 31 juillet.
- <sup>8</sup> Pour observer les disparités territoriales, toutes les places subventionnées par les communes sont prises en compte, ces places étant réservées prioritairement aux résidents de la commune ou aux parents qui travaillent sur la commune, ce qui n'est pas le cas des places bénéficiant d'autres sources de financement. Le taux d'offre en places d'accueil collectif selon le type de structure d'accueil rapporte ainsi, pour une commune donnée, le nombre de places subventionnées par celle-ci au nombre d'enfants d'âge préscolaire résidant dans cette commune.
- <sup>9</sup> 20% des places ne reçoivent aucun financement, les 5% restants sont financés par le CERN, l'Université de Genève et les CFF.
- <sup>10</sup> Bien que les structures d'accueil à prestations restreintes soient principalement fréquentées par des enfants âgés de plus de 18 mois, le taux est calculé sur l'ensemble des enfants d'âge préscolaire (comme pour les prestations élargies).
- <sup>11</sup> Le taux d'offre calculé par la ville de Genève (*taux d'équipement*) diffère de celui de l'OCPE, il inclut les places financées par les partenaires ainsi que les crèches familiales.
- <sup>12</sup> La commune de Puplinge a connu une forte augmentation de ses enfants d'âge préscolaire entre 2015 et 2016 (+44%), tandis que le nombre de places est resté stable.